

**URGENCE DE CORONAVIRUS**  
**NOUS POUVONS, NOUS DEVONS ET NOUS VOULONS ÊTRE OUVERTS**

Chers Clients et Fournisseurs,

en application et aux fins du décret du Premier ministre (décret du Premier ministre) du 22 mars 2020, nous vous informons que notre société, ayant le code ATECO 2007: 13.95 "Fabrication de non-tissés et d'articles en ces matières, (à l'exclusion des articles vêtements) fait partie des entreprises qui peuvent continuer à garantir le fonctionnement de leurs activités de production.

Nous fournissons des filtres à air pour les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers, les sociétés pharmaceutiques, les entreprises alimentaires et les grands magasins qui, aujourd'hui plus que jamais, doivent être en mesure de maintenir leurs normes qualitatives et quantitatives élevées.

Nous travaillons tous les jours, même avec un effectif réduit, dans le respect total de toutes les précautions nécessaires pour protéger la santé de nos collaborateurs et de leurs proches.

Nous nous excusons dès maintenant si certaines livraisons, déjà confirmées, peuvent être reportées en raison des difficultés d'approvisionnement que nous rencontrons ou des retards dus aux Transporteurs qui rencontrent d'énormes difficultés opérationnelles.

Il ne s'agit pas d'une communication "publicitaire" mais uniquement d'un service: nous sommes à votre entière disposition.

Meilleurs voeux à vous et à vos proches.

Nous aidons tous à rester en sécurité.

Une étreinte forte et sincère même si, pour l'instant, uniquement virtuelle.

De toute l'équipe Vefim